

## **Communication au Conseil communal**

### **Suppression des composts de quartiers**

En automne 1993, le Conseil communal de Renens acceptait la motion de Mme Anne Holenweg Rouyet et de M. Max Leresche concernant le développement du compostage des déchets organiques dans les quartiers de Renens.

Après une enquête auprès de la population en 1994, la Municipalité décidait, dans sa séance du 19 juin 1995, d'équiper d'un compost les quartiers du Caudray et de Florissant et de confier la gestion de ces sites à Mme Carla Lorétan, conseillère en compostage.

En 1996, les quartiers de Verdeaux et des Biondes étaient également équipés d'une installation de compostage et, dès 1997, le parc de la Rose Rouge.

Dès 1998, Mme Nicole Dupont a remplacé Mme Carla Lorétan pour la gestion des 5 composts de quartiers.

Début 2002, le compost "Sous-Biondes II", en bordure de l'avenue des Baumettes, a été mis en service.

Si, lors des premières années d'exploitation, la conseillère en compostage pouvait bénéficier de l'appui de suffisamment de personnes bénévoles, il n'en est plus de même aujourd'hui.

Il faut également savoir que les composts du Ranch - Bois du Caudray et celui de Verdeaux ont été déplacés sur demande des habitants d'immeubles voisins des sites qui se plaignaient des odeurs et des moucherons. Celui de Florissant est actuellement hors service.

Depuis 1999, la Commune de Renens récolte les déchets compostables par le système du porte-à-porte. De plus il y a la possibilité d'amener ces déchets à la déchetterie intercommunale. Donc tous les Renanais peuvent évacuer leurs compostables et l'on peut dire que les containers verts remplacent largement les composts de quartiers.

De 1995 à 1998, avant l'introduction du ramassage des déchets verts au porte-à-porte, la moyenne annuelle amenée à la Tuilière par Renens était de 939 To. Depuis 1999 et jusqu'à fin 2002, le ramassage porte-à-porte a fait augmenter la moyenne à 1178 To. par année.

Actuellement, la compostière de la Tuilière à la Blécherette, gérée par la Commune de Lausanne, arrive à saturation. De plus, l'écoulement du compost produit pose problème. De ce fait, Lausanne exige des fournisseurs de reprendre l'équivalent en compost de ce qu'ils déchargent à la Tuilière (1 tonne déchargée =  $\frac{1}{4}$  de m<sup>3</sup> repris).

Renens n'arrive pas à écouler ou à utiliser son quota et c'est avec l'accord des trois autres communes partenaires de la déchetterie intercommunale que Lausanne prend en compte le total des tonnages déchargés et les m<sup>3</sup> repris par les 4 communes. Dans notre région le compostage a atteint ses limites.

En ce qui concerne l'information dans les écoles, Valorsa, par la Société STRID, est intervenue dans :

- 44 classes de Renens en 1998-1999
- 55 classes en 2001-2002
- 21 classes au cours de ce printemps 2003.

Lors de ces interventions, la problématique du compostage est abordée au même titre que le recyclage des autres déchets.

L'activité du Réseau-écoles prodigué par STRID est gratuite.

STRID fait parvenir au début de chaque année scolaire des informations aux Directions des écoles.

#### Coût de l'exploitation des composts de quartiers

|                                         |     |            |
|-----------------------------------------|-----|------------|
| Coût total de septembre 1995 à fin 2002 | Fr. | 202'000.-- |
|-----------------------------------------|-----|------------|

|                                                                                                                              |     |                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|----------------------|
| Diminution sur le coût du transport et du traitement<br>des ordures des 184 To. récupérées dans les<br>composts de quartiers | ./. | Fr. <u>62'000.--</u> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|----------------------|

|                                                                                       |     |                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-----|---------------------|
| Coût réel de l'exploitation des composts de<br>quartiers de septembre 1995 à fin 2002 | Fr. | 140'000.--<br>===== |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-----|---------------------|

Selon les informations qui nous ont été transmises par le service concerné de l'Etat, dans le Canton de Vaud, seule la Ville de Renens exploite des composts de quartiers gérés par une conseillère en compostage.

Par besoin de place, la Ville de Morges a supprimé son compost de quartier qui était géré uniquement par des bénévoles et n'a pas renouvelé l'expérience.

Selon son Administration communale, Gland aurait encore un compost de quartier exploité par des bénévoles, sans intervention des services communaux.

En résumé, tenant compte du fait :

- que le ramassage des déchets compostables par le système porte-à-porte et la possibilité d'accès à la déchetterie intercommunale remplacent largement les composts de quartiers;
- que le coût d'exploitation des composts de quartiers dépasse largement les économies qui sont faites sur le transport et le traitement en ordures des tonnages récupérés dans les composts de quartiers;
- que les informations sur le compostage prodiguées dans les écoles jusqu'à maintenant par la conseillère en compostage seront abordées au même titre que le recyclage des autres déchets par le Réseau écoles Valorsa - STRID, et ceci gratuitement;
- que le compostage a atteint ses limites et que Renens a de la peine à écouler le compost qu'il doit obligatoirement reprendre à la compostière de la Tuilière;

la Municipalité informe donc le Conseil communal que :

- les composts de quartiers seront supprimés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004;
- la conseillère en compostage terminera son activité le 31 décembre 2003;
- les habitants des quartiers équipés actuellement de composts gérés par la conseillère en compostage, avec l'aide du Service voirie-espaces verts, seront informés de leur suppression;
- une journée d'information et de sensibilisation destinée à l'ensemble de la population, renseignée par le Renens-Info, sera organisée le 29 novembre prochain;
- une sensibilisation sera faite auprès des gérances et des concierges d'immeubles;
- si des personnes désirent récupérer les installations de compostage qui seront démontées début 2004, elles peuvent s'adresser au Service voirie-espaces verts.

9 octobre 2003